

LANGUIDIC

▷ N°74 | DÉCEMBRE 2020

le magazine
d'informations



A LA UNE - P.2



UN SERVICE / UN AGENT
P.4



LE CONSEIL MUNICIPAL
P.11



LA STATION DE TESTAGE
P.15



www.languidic.fr

À LA UNE

La photo de couverture de ce magazine est un cliché de Christine le Gallic. Vous aurez reconnu la Chapelle Notre-Dame-des-Fleurs de Languidic (en breton, Itron Varia Er bleu).

Des travaux d'entretien et de rénovation sont en cours sur ce magnifique édifice, l'un des fleurons du patrimoine de la commune.

Bravo à Christine et un immense merci à monsieur Jaffredo, qui s'est improvisé éclairagiste pour immortaliser la magie de Noël.

SOM MAI RE

- Dépôt légal 4^{ème} semestre 2020.
- Tirage 3900 exemplaires

Directeur de la publication :
LAURENT DUVAL

Rédacteur en chef : PIERRICK MÜLLER

Conception : HLB EDITION LANGUIDIC

Crédits photos : CHRISTINE LE GALIC

- 04 **UN SERVICE / UN AGENT**
 - Le service d'aide à domicile
 - Entretien avec Marie Hélène Sallet
 - Une nouvelle directrice au CCAS
 - Michelle Moizan part à la retraite
- 06 **RÉTROSPECTIVE**
- 09 **COËT MOUSSET, UN ÉCO-QUARTIER INTERGÉNÉRATIONNEL**
- 10 **POINT SUR LA FIBRE & PLATEFORMES EN LIGNE**
 - Où en sommes-nous à Languidic ?
 - Connaissez-vous la plateforme Steeple ?
 - Fusion des portails internet "Enfance" et "Jeunesse"
- 11 **LE CONSEIL MUNICIPAL**
 - Le dossier de ce numéro
- 15 **UNE NOUVELLE SALLE CULTURELLE ET FESTIVE EN PROJET À LANVEUR**
- 16 **ZOOM**
 - Zoom sur les nouvelles entreprises
- 19 **LES ASSOS**
 - Vote des subventions
 - Le forum des associations
- 21 **EXPRESSION DE L'OPPOSITION**
- 22 **ÉTAT CIVIL**



Chères Languidiciennes, chers Languidiciens,

Vous découvrez « Languidic Le Magazine », votre journal municipal, nouvelle formule.

Plus que le média d'information de la commune, c'est un rendez-vous entre la mairie et les habitants. Désormais, trois fois par an, nous vous informerons en toute clarté sur les projets municipaux, en mettant en lumière celles et ceux qui font la ville.

L'année 2020 se termine pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. Cette période festive va nous permettre d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 et de faire face aux attentats terroristes qui endeuillent notre nation.

Je suis conscient que nos habitudes de vie sont bouleversées et je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect de ces mesures difficiles mais nécessaires. Les élus du conseil municipal et les services municipaux travaillent quotidiennement pour assurer la continuité du service public. Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt de chacun. Je salue à cet égard, au nom de tous, l'ensemble du personnel communal. Je sais pouvoir compter sur leur sérieux, leur engagement et leur sens du service au public.

Beaucoup de travail nous attend pour les six années à venir. Nous franchirons ensemble une nouvelle étape pour que notre commune soit plus que jamais un territoire solidaire, dynamique, attractif et respectueux de l'environnement.

Comme nous nous y sommes engagés, nous menons de front plusieurs projets : un lieu de vie intergénérationnel à Coët Mousset qui intégrera le nouvel Ehpad et une "halle des sports". Sur le site de l'ancienne station de testage à Lanveur, un vrai lieu dédié à la culture, aux spectacles et aux animations sera construit. La rénovation de la caserne des pompiers est imminente. Un nouveau lieu pour accueillir la maison des jeunes ainsi que des équipements spécifiques (citypark, pump track, aires de jeux...), l'adaptation de la salle Jo Huitel pour un usage unique dédié à la restauration scolaire verront le jour sur le court et moyen termes.

Nous allons également proposer de nouveaux services à la population, notamment pour réduire la fracture numérique avec le renfort de jeunes en service civique. Nous souhaitons faciliter l'accès de la population aux services publics, aux droits sociaux et aux services nécessaires à la vie courante grâce au PIMMS de Lorient. Nous allons recruter un agent de police municipal supplémentaire. Cela garantira une plus grande sécurité routière, des biens et des personnes pour chacun d'entre nous.

Le développement économique de la commune fait également l'objet de toute notre attention. Nous sommes conscients que les prochains mois seront déterminants pour passer la crise économique qui se prépare. Nous rencontrons les chefs d'entreprises pour les assurer de notre soutien dans leurs projets.

Je suis conscient de l'ampleur de la tâche qui est devant nous, mais Languidic possède les moyens de ses ambitions. Comme je m'y étais engagé, j'ai quitté mes fonctions et je consacre dorénavant l'essentiel de mon temps et de mon énergie à vos côtés au développement de Languidic et au rayonnement de Lorient Agglomération.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Laurent Duval

Le service d'aide à domicile

Créé en 1974 par le Centre Communal d'Action Sociale de Languidic, ses missions essentielles sont :

- **Accompagnement et aide dans les actes essentiels de la vie.** Cet accompagnement peut être ponctuel ou durable, occasionnel ou 7 jours/7, une ou plusieurs fois par jour comme pour l'aide au lever ou au coucher par exemple ou encore l'aide à la toilette, à la préparation ou à la prise des repas.
- **Accompagnement et aide relatifs aux activités domestiques.** Cette prestation peut aller d'une à plusieurs heures par semaine et permet de bénéficier de l'entretien du logement ou du linge. Là encore, les personnes peuvent en bénéficier de façon exceptionnelle ou permanente.
- **Accompagnement et aide aux activités de la vie sociale et relationnelle.** Ce service fonctionne du lundi au vendredi et permet d'accompagner les bénéficiaires à leurs différents rendez-vous, mais aussi pour faire les courses ou se promener.

À noter que deux autres prestations sont à la disposition des languidiciens pour un maintien à domicile de qualité : **le portage de repas et la téléassistance.** Le service d'aide à domicile de Languidic fonctionne **7 jours/7**. Les horaires vont de **7h30 à 19h30** et une astreinte téléphonique est assurée en dehors des horaires d'ouverture de bureau.



Entretien avec Marie-Hélène Sallet, auxiliaire de vie à domicile.



« J'ai intégré l'équipe en 2009. J'aime mon métier et le contact humain. Pour bien l'exercer au quotidien je m'incite à me poser les bonnes questions sur le pourquoi, le comment des choses que j'ai faites, mais aussi sur ce que j'ai réussi ou pas. Lors des difficultés, je suis bien épaulée par l'équipe, on échange entre collègues.

Le métier n'est pas toujours facile, les amplitudes horaires, la cadence entre les rendez-vous, la souffrance physique ou psychologique de certaines personnes peuvent nous atteindre. Je dis qu'il faut savoir prendre soin de soi aussi, c'est primordial !

La période de confinement a été vraiment particulière à traverser ! Nous étions les seules à intervenir aux domiciles avec les services infirmiers.

Les kinésithérapeutes, les familles étaient beaucoup moins présents au domicile.

J'ai vu beaucoup d'inquiétude parmi les bénéficiaires. J'ai tout fait pour ne pas en rajouter, on me demandait souvent : « ça va durer combien de temps ? » « C'est la fin du monde ? ». Dans ce contexte, il a fallu stimuler davantage les personnes, les inciter à se lever et à faire quelques pas ensemble. J'ai pu également les solliciter intellectuellement en évoquant leurs souvenirs, les métiers d'avant et échanger ainsi les méthodes qui ont évolué au fil des décennies par exemple.

J'ai vraiment senti des personnes en passe de sombrer dans la dépression !

Il a fallu également de la patience pour expliquer les gestes barrières « pas de bisous », et pourquoi porter les masques. J'ai eu des interrogations sur un protocole global toute la journée, ai-je fait les bons gestes ? Les malentendants qui lisent sur les lèvres ont été lourdement pénalisés par le fait que je porte le masque ».

Une nouvelle directrice au CCAS

Dès le 4 janvier, Carole Le Fée, 40 ans, prend ses fonctions pour diriger le service du Centre Communal d'Action Sociale de Languidic. Elle succède à Michelle Moizan qui part à la retraite.

○ **Languidic le Magazine :**
Pourquoi êtes-vous candidate pour ce poste de directrice du CCAS de Languidic ?

○ **Carole Le Fée :** Je travaillais sur la commune d'Erdeven en tant que responsable des ressources humaines et au CCAS. J'ai eu envie d'évoluer dans ma carrière professionnelle sans perdre cet aspect

humain et relationnel que l'on peut avoir, à la fois avec les usagers, les agents et les aides à domicile. Je suis très sensible au maintien à domicile, aux actions de terrain, tout en étant en capacité de mener des projets à plus long terme. C'est ma formation première, je suis chargée de projet.

○ **LM :** *Vous avez déjà une idée sur ces projets ?*

○ **CLF :** Je vais attendre la feuille de route de Monsieur le Maire et du Conseil d'Administration du CCAS. Je sais qu'ils souhaitent apporter du dynamisme. Cela me va bien.

○ **LM :** *Vous allez prendre vos fonctions dans une période assez inédite en raison du Covid...*

○ **CLF :** C'est vrai, mais dans le même temps, c'est l'occasion de s'interroger sur nos propres pratiques, nos habitudes. Une organisation a été mise en place. Il y a la confiance des élus. Donc, cela ne m'angoisse pas plus que cela.



Michelle Moizan, directrice du pôle solidarité du CCAS et **Carole Le Fée** qui lui succédera dans quelques jours

Michelle Moizan part à la retraite

Après 38 ans passés au service de la communauté au sein du CCAS, Michelle Moizan prend une retraite bien méritée dès la fin de cette année.

○ **Languidic le Magazine :**
Quels souvenirs garderez-vous de votre carrière au CCAS ?

○ **Michelle Moizan :** Un bon souvenir. J'ai aimé tout particulièrement le service d'aide à domicile. C'est celui qui m'a donné envie de rester aussi longtemps. Le côté humain, cette équipe,

les services rendus aux Languidicens, c'est tout cela qui m'a plu. J'ai donné mais j'ai aussi énormément reçu.

○ **LM :** *Qu'avez-vous reçu, justement ?*

○ **MM :** J'ai beaucoup appris. J'ai appris à regarder les situations sous un autre angle, à relativiser sur mon propre vécu. Cela m'a aidé à avancer. Et puis, il y a eu aussi tous ces témoignages de reconnaissance. Cela donne du sens à une vie professionnelle.

○ **LM :** *Et maintenant, qu'allez-vous faire ?*

○ **MM :** Figurez-vous que je n'ai pas encore eu le temps d'y réfléchir ! Avec le Covid, cette année a été compliquée et le travail a mobilisé toute mon énergie. Il va me falloir, je pense, un peu de temps pour me retrouver. Je veux me poser et prendre du temps pour moi.

RÉTROSPECTIVE



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du 11 novembre 2020, destinées à commémorer la signature de l'Armistice de 1918, ont été chamboulées par la pandémie. La cérémonie s'est donc déroulée cette année sans public. La veille, Laurent Duval avait rendu hommage aux aviateurs américains et néo-zélandais abattus à Languidic lors de la Seconde Guerre Mondiale.

LIEUTENANT FRANÇOIS POUCCIN

Le Lieutenant François Pouccin a pris la tête de la communauté de brigades de Languidic le 1^{er} juillet, en remplacement du Capitaine Delva.



BAGAD AR LENN GLAS



Prestation publique du Bagad Ar Lenn Glas le 29 août sur la place Général-de-Gaulle.



PARTENARIAT

DEUX ASSOCIATIONS POUR RENDRE SERVICE AU PUBLIC

La ville participe au dispositif du service civique, en partenariat avec l'association Unis-Cité. Le service civique est un engagement citoyen d'une durée de 8 mois pour les jeunes de 16 à 25 ans.

La mission que nous leur avons confiée est de favoriser et développer le lien social et intergénérationnel auprès des séniors sur toute la commune. Animations, initiations aux outils numériques, jeux, ateliers manuels et même un tournoi départemental de cyber bowling sont des exemples d'actions qui pourront être menées à raison d'une demie journée par semaine.

La commune et le PIMMS (point d'information médiation multiservices) ont signé une convention pour répondre plus encore aux attentes de la population, notamment la plus fragile. L'association assurera un rôle de lien et relais dans les démarches administratives entre la Ville, les acteurs associatifs, institutionnels et les habitants. L'objectif est de faciliter l'accès aux droits des habitants (CAF, Pôle Emploi, RSA, Retraite, Préfecture...)

! PRATIQUE :

- **Unis Cité** : Permanence à l'EMA, présence à l'Ehpad et visites à domicile (créneaux horaires en cours d'élaboration)
- **Le PIMMS** : Permanence à l'EMA le mercredi après-midi de 14h à 17h



CHAPELLE NOTRE DAME DES FLEURS UN PATRIMOINE ENTRETENU

La chapelle Notre-Dame-des-Fleurs (XV-XVI^{ème} siècle), située au bourg, a été édiée par Guillaume de Kerouallan, seigneur de Kerouallan aujourd'hui Kerallan.

La construction remonte à quelques années avant 1451 comme l'atteste un document du pape Nicolas V du 28 septembre 1451. De style gothique flamboyant, la chapelle a été restaurée et agrandie au 18^e et 19^e. Elle tient son nom du breton "Intron Varia Er bleu", "bleu" désignant la fleur qui porte déjà le fruit. Notre Dame des Fleurs est donc littéralement Notre Dame de la Fleur féconde, vierge et mère à la fois. À la Révolution, la « déchristianisation » entreprise à partir de brumaire an II (novembre 1793) entraîne l'unique interruption du culte catholique pendant au moins un an et sur tout le territoire. Un ensemble de cérémonies nouvelles qualifiées de « cultes révolutionnaires » se met en place et le temple de la Raison et de l'être suprême de Languidic est installé à la chapelle car l'église Saint-Pierre est trop grande. La Raison devient le Dieu libérateur, le Dieu unique qui fonde l'Égalité et la Liberté de tous les hommes. A cette époque le calendrier chrétien est aboli et remplacé par le calendrier républicain dédié à la nature. Plus tard, la chapelle est aussi utilisée comme école. Le 29 août 1922, la chapelle fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques. Cette année de nombreux travaux ont été entrepris pour conserver ce patrimoine de la commune. En voici la liste :

Travaux de maçonnerie (entreprise LA PIERRE A L'ŒUVRE)

- La restauration de la crédence découverte dans le chœur lors des travaux d'entretien 2018
- Le nettoyage et la réfection des joints extérieurs des soubassements sur la périphérie de la chapelle
- Le raccordement des eaux pluviales

Travaux de couverture (entreprise BRIERO)

- Mise en place de gouttières et évacuation des eaux pluviales
- Révision de la toiture

Travaux de menuiseries (entreprise LE SOUARNEC)

- Restauration des portes extérieures
- Fabrication et pose de 4 portes pour la crédence

Les travaux sont financés par l'Etat, la Région Bretagne, le Département du Morbihan et la commune.

CHALLENGE BRUNO LE BOSSER



Pour pérenniser la mémoire et l'œuvre de Bruno Le Bosser envers le football, le comité directeur du district a décidé de créer le challenge Bruno Le Bosser, dont les dons collectés sont remis à la Ligue contre le cancer. Rencontre Rieux contre Brec'h le samedi 22 août au stade Jo-Huitel.

CHASSEURS DE KERGANON



Vente de plat à emporter le 18 juillet par l'association des chasseurs de Kergonan.

ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été, l'accueil de Loisirs a accueilli une moyenne de soixante enfants par jour, de 3 à 10 ans. Différentes activités leur étaient proposées : sportives, ludiques, manuelles et collectives, sur le thème entre terre et mer.



PARDON KERGOHANNE



Cette année, pour la première fois, la messe du pardon de Saint-Jacques à Kergohanne, célébrée par le Père Louis Audran le 26 juillet, s'est déroulée à l'extérieur de la chapelle. Elle a rassemblé près d'une centaine de participants.

PARDON DE PENHOËT



Les bénévoles du comité de sauvegarde de la chapelle de Penhoët se sont retroussés les manches pour le nettoyage du site autour de la chapelle, afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions et de proposer pains et brioches cuits dans le four du hameau.

PARDON LAMBÉZÉGAN

A l'occasion du pardon de Lambézégan célébré le 15 août, le comité de sauvegarde de la chapelle a fait cuire environ 200 pains et 700 brioches, afin de poursuivre l'entretien de l'enclos paroissial et de l'édifice.



Photo : Véronique Garido adjointe aux affaires sociales et une partie des bénévoles de l'association Languidic Solidarité



LANGUIDIC SOLIDARITÉ AUX CÔTÉS DES HABITANTS PENDANT LE CONFINEMENT

Pendant la période de confinement, les bénévoles de Languidic Solidarité ont assuré la distribution des denrées alimentaires et produits d'hygiène aux bénéficiaires tous les mercredis matins de 9h à 11h. Les gestes barrières liés à la crise sanitaire ont été respectés et la distribution s'est effectuée en drive. Les habitants qui souhaitent bénéficier d'un soutien, doivent se rapprocher du CCAS de Languidic afin de constituer un dossier d'aides sociales.

GILLES LE MAREC

Après quarante-trois années et onze mois de don de soi au centre de secours de Languidic, Gilles Le Marec a tenu sa dernière garde, le 13 août, entourés de quelques collègues actuels et anciens.



FÊTE DU THÉ

Fête du thé les 12 et 13 septembre organisée par Denis et Weisi Mazerolle, sur les rives du Blavet à Trébihan. Depuis une quinzaine d'années, ils développent cette culture qui s'étend aujourd'hui sur environ un hectare. Ce couple passionné vend sa production sur internet. C'est la première année que le public était invité à découvrir leur plantation ... une manière de partager leur passion.



COËT MOUSSET, UN ÉCO-QUARTIER INTERGÉNÉRATIONNEL

Après des premières fouilles qui ont eu lieu l'an passé sur les sept hectares du futur lotissement de Coët-Mousset, où des objets de l'âge de bronze et du néolithique ont été découverts, le projet de lotissement va pouvoir se poursuivre. Sur les mêmes bases ? Nous avons posé la question à Laurent Duval, le maire.

Languidic Le Magazine : Où en est-on aujourd'hui dans ce projet d'aménagement ?

Laurent Duval : Nous avons repris le dossier de A à Z. Le lotissement se fera mais dans un second temps. Il nous faut d'abord créer les conditions d'un accueil de qualité pour les futurs habitants de ce quartier.

Cela signifie que dans une première phase, nous allons y développer le cadre de vie. Nous souhaitons relier les deux départementales pour dégager le pourtour des écoles et fluidifier et sécuriser le trafic.

Nous allons créer un parcours forme et une halle des sports où chacun pourra venir librement pratiquer son activité. Enfin, c'est ici que nous construirons le nouvel Ehpad, un verger partagé et un éco-pâturage.

LLM : Le nouvel Ehpad ? Ce n'était pourtant pas le lieu pressenti pour accueillir l'établissement, pourquoi ce choix ?

LD : Nous profitons de pouvoir encore maîtriser le foncier pour faire de ce magnifique emplacement communal un vrai quartier où chaque génération se sentira bien. Coët Mousset sera un quartier intergénérationnel innovant.

Notre souhait est de rapprocher les générations par la conception d'un nouveau type d'urbanisme, mêlant habitations, accueil pour les aînés, pratiques sportives, espaces partagés... Tout cela ajouté à la proximité des écoles amènera de la jeunesse. Je souhaite que nos anciens vivent au milieu de cette énergie, avec la joie et les rires des enfants...

Dans le cadre de la création d'un complexe sportif et détente-relaxation, un groupe de travail rédige un questionnaire sur les attentes des Languidiciens.



À voir sur "Languidic.officiel"

POINT SUR LA FIBRE

La fibre optique est en cours de raccordement à Languidic.

Depuis 2018, Orange assure le déploiement de la fibre optique sur le territoire de Lorient Agglomération. Les travaux seront achevés en 2022, conformément à l'engagement pris avec l'Etat, une majorité des foyers sera éligible à la fibre ces prochains mois.

La fibre optique, c'est quoi ?

Il s'agit d'un fil en verre ou en plastique, plus fin qu'un cheveu. Les données numériques sont transmises par des impulsions lumineuses ce qui permet une connexion internet jusqu'à 100 fois plus rapide qu'une connexion ADSL.

Où en sommes-nous à Languidic ?

Pour la fin de l'année 2020, 20% des foyers languidiciens devraient être éligibles à la fibre. Les travaux continueront en 2021 pour se terminer en 2022.

La fibre est-elle arrivée chez moi ?

Pour connaître l'avancement des travaux et savoir si votre foyer est éligible à la fibre optique, vous pouvez contacter votre fournisseur internet ou vous rendre sur le site internet de Orange à l'adresse :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



GRATUIT

Connaissez-vous la plateforme **Steeple** ?

Réservée jusque-là aux adhérents de la médiathèque, elle est désormais accessible à tous les languidiciens.

Il s'agit d'une plateforme citoyenne solidaire, d'entraide et d'échanges. Ses usages sont multiples : organiser des retraits de commandes mutualisées, aider à faire les courses de première nécessité, relayer les actions des commerçants et des associations locales, aider les gens à distance grâce à votre savoir-faire.

Et si vous avez la fibre artistique, vous pourrez même partager vos créations. Depuis son ouverture, 330 languidiciens et leur famille s'y sont inscrits !

www.steeple.fr/mediatheque-languidic

Fusion des portails internet **"Enfance" et "Jeunesse"**

La commune fait évoluer son système pour les inscriptions et la facturation en ligne de ses services périscolaires : la cantine sur le temps scolaire, la garderie et l'accueil de loisirs des vacances scolaires. Le nouveau portail s'adresse aux familles dont les enfants fréquentent l'un de ces dispositifs, quelque soit l'âge. Il est possible d'y régler les factures, modifier ou compléter les informations personnelles, et consulter les documents tels que les menus de la cantine, les programmes de l'accueil de loisirs. Les codes de connexion de l'ancien "Portail Enfance" sont toujours valides. Pour les ados, le dossier est à recréer.

N'hésitez pas à contacter le service jeunesse pour vérifier l'existence de votre ancien dossier ou vous connecter ici : <https://languidic.sejs.portail-defi.net/>

PRATIQUE :

Une vidéo du fonctionnement du nouveau portail est disponible sur le site.

Le conseil municipal

Fonctionnement



Le conseil municipal est une assemblée représentant les languidiciens. Composé des 29 membres élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. Il est élu pour 6 ans et a été installé le 3 juillet dernier. Il règle par ses délibérations, les affaires de la commune, valide son développement et son budget. Le bureau municipal constitué du maire et ses adjoints assistés du directeur général des services et/ou de techniciens établissent l'ordre du jour et les délibérations du conseil municipal. Ils missionnent également les commissions sur des sujets spécifiques.

Les compétences et les missions du conseil municipal

ACTION SOCIALE



Petite enfance, personnes âgées, logement, CCAS, Ehpad...

CULTURE



Politique culturelle, gestion des équipements culturels (école de musique, EMA...) et organisation de manifestations

ECONOMIE (*)



Relais à l'installation d'entreprises et de commerce

RESSOURCES HUMAINES



Gestion des emplois communaux, parcours et carrières des agents

URBANISME



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme, voirie communale, espaces verts, permis de construire

ÉQUIPEMENTS



accueil enfance et jeunesse, équipements sportifs

ADMINISTRATIF / POLICE



Etat Civil, mariages, décès, police municipale, organisation des élections

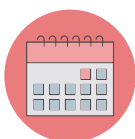
FINANCES



Vote le budget de la commune et approuve le Compte Administratif

(*) Les communes bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau. Les principales compétences exercées relèvent des domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles préélémentaires et élémentaires

Quand et où se tient-il ?



Le maire réunit le conseil municipal **au minimum une fois par trimestre**. Il peut le réunir chaque fois qu'il le juge utile. Toute convocation est faite par lui.



Le conseil municipal siège à la mairie mais le lieu de la réunion peut être changé dès lors que ce lieu ne contrevient pas au principe de neutralité.

Les nouveaux élus du conseil municipal

Les commissions

Lors du conseil municipal du 3 juillet, les nouveaux conseillers élus le 28 juin ont officiellement été installés. Ils ont élu un maire, Laurent DUVAL, ainsi que huit adjoints. Des commissions ont été également créées.



Laurent **DUVAL**

Maire - SCOT - Comité technique - CHSCT - Référent Défense Nationale - Président du CCAS - Vice président du conseil communautaire chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural - Co-président national de Terres en Villes - Administrateur au SDIS, aux Haras d'Hennebont, à la Société d'Economie Mixte (SEM) keroman et X-Sea



Isabelle **DE KERIZOUËT**
Comité technique *
- CHSCT *



Mickaël **JEGOUSSE**



Jérémy **SIMON**
Comité technique * -
CHSCT *



Véronique **GARIDO**

Action Sociale, séniors, Solidarités, Ressources Humaines et Dialogue social

Vice-présidente du CCAS - Comité technique - CHSCT - Délégué au Comité National d'Action Sociale - Elue au conseil communautaire - Membre titulaire du conseil d'administration du Centre de Gestion 56 et de la commission administrative paritaire



Jean-Marc **TESSIER**

Culture, Patrimoine culturel et culturel, Numérique et Communication

Membre du CCAS - Comité technique * - CHSCT * - Délégué à l'Office Municipal de la Culture et de la Communication - Administrateur AUDELOR - Conseiller communautaire suppléant



Anne **LE ROUX**

Finances

Comité technique * - CHSCT *
- Commission d'appel d'offres*
- Commission de délégation de service public*



Christian **GUEGAN**

Travaux, Voirie, propreté et Urbanisme, délivrance des autorisations en matière de droit des sols

Commission d'appel d'offres - Commission de délégation de service public - Référent Sécurité routière



Nadège **MARETTE**

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Education

Comité Technique - CHSCT



Patrick **LE GAL**

Vie associative et Sports

Délégués à l'Office Municipal de la Culture et de la Communication



Sophie **EVANNO**

Inclusion, Médiation, Citoyenneté, Habitat et Habitat social

Membre du CCAS - Comité technique - CHSCT - Commission Attribution Logement



Jérôme **LE DRÉAN**

Vie Economique, Tourisme, Agriculture et Environnement

SCOT - GEMAPI et BIODIVERSITE - Commission d'appel d'offres - Commission de délégation de service public

8 adjoints au Maire

guide de lecture

- Commission Finances
- Commission Culture
- Commission Travaux
- Commission Commerce
- Commission Citoyenneté
- Commission Enfance
- Commission Sports



Régis de COUESBOUC
Délégué à la SDEM
Représentant à la SEM
XSEA - Commission
d'appel d'offres
- Commission de
délégation de service
public - Référent
Sécurité routière *



Eric EVANNO
Commission d'appel
d'offres* - Commission
de délégation de
service public*



José FEBRAS
Délégué à la SDEM -
Commission d'appel
d'offres - Commission
de délégation de
service public -



Anne-Cécile LE CAPITAINÉ
Commission d'appel
d'offres* - Commission
de délégation de
service public*



Carolyn DINASQUET
Commission d'appel
d'offres* - Commission
de délégation de
service public*



Christine LE GALLIC
Déléguée à l'Office
Municipal de la Culture
et de la Communication

14 élus de la majorité



Anne-Sophie MOUTHON
Membre du CCAS -



Claude LE GAL



Typhenn DUPUY
Membre du CCAS
- Comité technique
*- CHSCT *-



Thomas EVANO
Membre du CCAS -



Erika Du PRÉMORVAN



Thomas JEGOUX



Olga DE MASIN



Véronique ANN
Membre du CCAS



Stéphane TROTTIER
Commission d'appel
d'offres - Commission
de délégation de
service public*



Mélanie PENNANEACH



Eric BOULOARD
Comité technique - CHSCT
- Commission d'appel d'offres
(suppléant) - Commission
d'appel d'offres* - Commission
de délégation de service public*

Élus de l'opposition

Finances - Personnel Communal - Vie économique - Tourisme - Agriculture

Culture - Communication - Numérique - Patrimoine

Travaux, Voirie, propreté et Urbanisme, délivrance des autorisations en matière de droit des sols

Commande publique

Équité - Handicap - Inclusion

Jeunesse - Jeunesse - Education

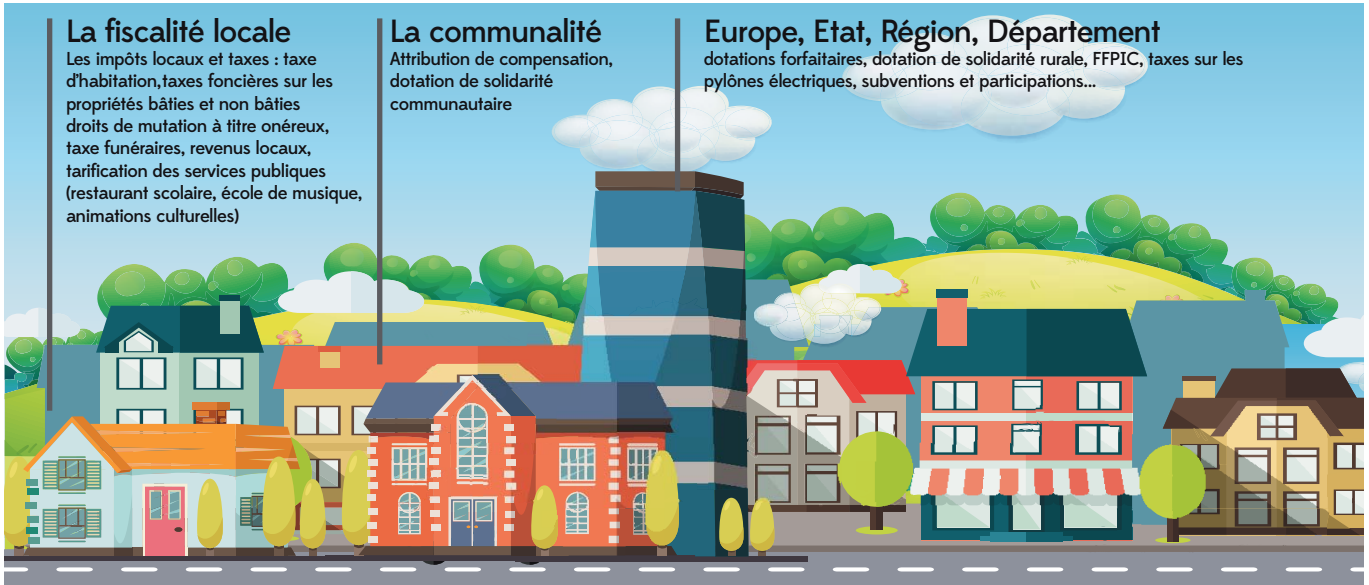
Sports et vie associative



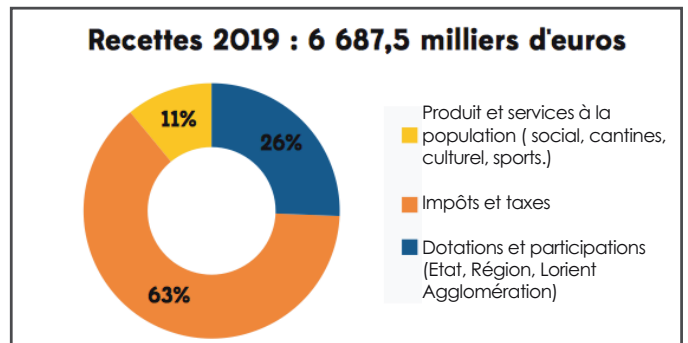
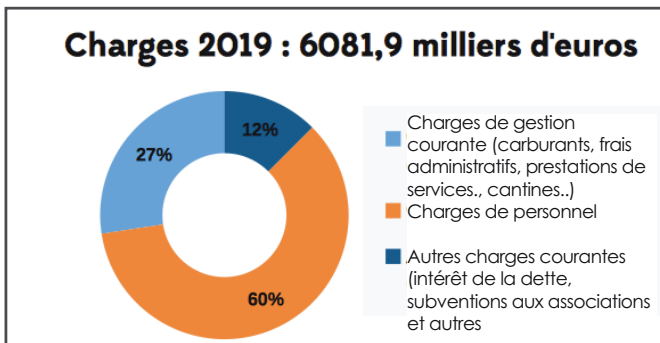
Nom de l'élu(e)
Délégation dont
l'adjoint est titulaire
Autres délégations
L'élu(e) est
président(e)
L'élu(e) est co
président(e)
* signifie que l'élu(e)
est suppléant(e)



ELABORATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Bilan de fonctionnement de Languidic en 2019



Le rôle du Maire



Pour la commune

Il écrit la politique de la ville avec les adjoints, met en oeuvre les décisions du Conseil municipal et prend les arrêtés. Il est le responsable de l'administration de la commune qu'il représente devant la justice en cas de litige. Il prépare et propose le budget de la commune et en gère les revenus.

Pour l'Etat

Il est officier d'état civil. Il est également officier de police judiciaire. Il organise les élections et statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales. Il est en charge du recensement.

Une nouvelle salle culturelle et festive en projet à Lanveur



La commune a pour projet de construire une salle culturelle à vocation artistique sur le site de l'ancienne station de testage du cheval breton, à Lanveur. Le projet contient à la fois des espaces de rencontres pour les associations, une salle de spectacles et des espaces de création. A travers ce projet, la nouvelle équipe souhaite répondre à un besoin en matière d'équipement et de programmation culturelle sur l'ensemble de la commune. Entretien avec Jean-Marc Tessier, maire-adjoint chargé de la culture et de la communication.

Quel est la genèse de ce projet ?

Avec la contrainte de ne dédier la salle Jo Huitel qu'à la restauration scolaire, nous n'aurons plus, à terme, de lieux pour accueillir les manifestations recevant un public nombreux lors d'assemblées, spectacles, cérémonies etc. Nous avons donc besoin d'une (grande) salle polyvalente qui doit se prêter à tout, être prête à tout. La commission culture souhaite faire un pas de côté et aller plus loin en proposant un équipement culturel et festif en lien avec l'EMA.

C'est-à-dire ?

Le site de la station de testage sera complètement transformé. Il repose sur le principe de ce qu'on appelle un tiers lieu pour favoriser les rencontres entre des personnes d'âges différents, de cultures différentes. C'est un lieu où toutes les formes d'art peuvent s'exprimer, la musique, la danse, le cinéma, les spectacles, la photographie, etc. Nous avons identifié des piliers sur lesquels nous faisons reposer ce projet comme la création artistique avec des résidences d'artistes sur des périodes plus ou moins longues. Un autre de ces piliers est la diffusion. On pourra, par exemple, assister à des projections de films, des concerts...

Les associations pourront-elles utiliser cette salle ?

Comme c'est un lieu de rencontres, les associations y seront les bienvenues. Nous avons pensé ce lieu pour qu'il soit le plus modulable possible. S'il y a besoin d'une salle de réunion, il pourra y avoir des espaces dédiés. Tout citoyen pourra aussi l'utiliser.

Nous avons prévu également d'installer des structures sur le site pour les jeunes et les anciens à proximité : un city park, un pumphack, un terrain de boules. C'est un lieu de rencontre par excellence.

Ce nouvel instrument est-il le symbole témoignant d'une nouvelle stratégie portée par l'élu à la culture que vous êtes ?

Oui. C'est un signe fort de la part de la commune de Languidic quant à sa vision de la culture. Nous sommes convaincus que cet outil est un formidable levier pour que les habitants se réapproprient la culture. Les publics ne sont plus appréhendés comme de simples destinataires mais comme des acteurs à part entière : il s'agit de « faire avec les habitants » et non plus simplement « pour les publics ». Ce tiers lieu est donc autant un processus de construction artistique qu'un tisseur de lien social. C'est un aussi un moyen de favoriser la notoriété de la commune sur tout le Pays de Lorient.

Vous avez dit tiers-lieu ?

Définition :

Le tiers-lieu instaure de nouvelles façons de considérer et de partager un espace commun. C'est un endroit destiné à la vie sociale de la communauté, dans lequel les personnes peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Convivial, festif ou sérieux, le tiers-lieu permet de cocréer, de s'enrichir humainement au travers des rencontres qu'il favorise.



Cosmétiques Morbihan

Installée depuis mars 2020 dans un atelier-relais de la zone de Lanveur, l'entreprise Cosmétiques Morbihan dirigée par Yann Le Floch et Arnaud Astoin conditionne et commercialise des produits cosmétiques (crèmes, huiles de massage, beurres, eaux florales...) auprès de particuliers et professionnels.

L'entreprise propose une boutique en ligne <https://cosmetiques-morbihan.fr/>
Tous les produits sont élaborés avec le concours de professionnels du bien-être et les ingrédients utilisés font l'objet d'une traçabilité totale.

Les 2 associés apprécient la qualité du bâtiment géré par la mairie et la proximité immédiate de la voie express. Deux critères majeurs qui ont motivé leur installation à Languidic

o Contact -----

Cosmétiques Morbihan, 124 rue de l'Artisanat, ZA de Lanveur / www.cosmetiques-morbihan.fr

ADCN Soudure

La société ADCN soudure créée par Alain Delmouly en 1998 s'est installée à Languidic (Zone de Lanveur) en mai 2020.

Spécialisée dans la vente en ligne de matériels et accessoires pour travailler différents types de métal : acier, inox, alu, etc... l'entreprise cible une clientèle de particuliers et de professionnels (garagistes, chaudronniers, serruriers, ...) sur toute la France.

L'équipe est composée de 5 salariés. M. Delmouly a choisi de s'installer à Languidic afin de bénéficier d'un grand local (300 m²) et d'une situation géographique idéale pour le transport grâce à la voie express.

o Contact -----

ADCN Soudure, 600 rue de l'industrie, ZA de Lanveur - www.soudure.pro



Restaurant "Le Seize"

Installé depuis le 10 juillet au 16 rue de la mairie, le restaurant de spécialités turques propose des plats à consommer sur place et à emporter (kebabs, burgers, assiettes, ...) qui permet d'étoffer l'offre de restauration sur la commune. Yildiz et sa sœur Nihat Tutuncu gèrent ce nouvel établissement qui peut accueillir jusqu'à 32 personnes dans la salle et 30 en terrasse.

Les évènements sportifs sont aussi diffusés afin de partager des moments conviviaux.

o Contact -----

**Horaires : de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30
02.97.21.78.49 - 16 rue de la mairie.**

LCF Courtier



Alexandre Habelin, languidicien, a ouvert son agence de courtage en janvier 2020.

Il a travaillé dans la grande distribution avant de se reconvertir dans un métier de services qui offre de nombreux contacts. Il a suivi une formation d'intermédiaire en opération de banques et services de paiement et une formation pratique auprès de sa sœur qui a son agence à Bain de Bretagne (35).

M. Habelin propose un accompagnement pour la renégociation de prêts immobiliers et taux d'assurance, le

regroupement de crédits, le rachat de soultes pour une clientèle de particuliers et professionnels.

L'envie de travailler sur sa commune de résidence et l'absence de courtier à Languidic sont les facteurs qui l'ont amené à ouvrir son agence dans le bourg.

o **Contact** -----

**Il reçoit les clients du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi matin, et sur RDV en dehors de ces horaires, dans son agence située 25 rue de la mairie.
www.lcf-courtier.fr**

Pauline des'fils

Arrivée en Août 2019 à Languidic avec sa famille, Pauline Bourmier a ouvert en mai 2020, sa boutique de création d'accessoires à base de tissus pour la famille (sac, écharpe, pochette, ...) et pour la maison (trousse de toilette, essuie-mains, etc...) ainsi qu'une gamme "zéro déchet" (éponge lavable, charlotte alimentaire, filet à savon, ...).

Pauline reste disponible pour confectionner des produits sur mesure à l'occasion d'un anniversaire ou d'une fête.

Elle a choisi de développer son activité à Languidic afin de pouvoir, en particulier, concilier sa vie professionnelle avec sa vie de famille et proposer ses créations à une clientèle diversifiée.

Son magasin est situé 2 rue de Fetan Berr.

o **Contact** -----
06.66.07.93.84.
breton.pauline0733@orange.fr
ou sur facebook



ENTENDRE



Benjamin Lety, audioprothésiste diplômé d'Etat, a ouvert une agence ENTENDRE dans le bourg. Ce nouveau professionnel de santé apporte des conseils et des solutions adaptées aux problèmes d'audition pour les enfants et les adultes.

La volonté d'apporter un service de proximité est au cœur de la démarche de M. Lety d'ouvrir sa 3^{ème} agence

à Languidic (les autres agences : Hennebont et Locmiquélic).

o **Contact** -----

Horaires d'ouverture : Lundi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00/18h00.
11 place du Général de Gaulle
02.97.81.80.60
www.entendre-languidic.fr

ZOOM SUR

LES NOUVELLES ENTREPRISES

Alexandra Appert

Hypnothérapeute et sophrologue, Alexandra Appert a installé son cabinet à Languidic où elle reçoit ses clients qui veulent retrouver une qualité de sommeil, mieux gérer leurs émotions, développer la confiance en soi, arrêter le tabac, etc...

Certifiée Maître-patricien en Hypnose et en Sophrologie depuis 2017, elle reçoit sur RDV du

lundi au mercredi à Languidic et du jeudi au samedi à Hennebont.

o Contact -----
34 rue des Fleurs - 07.66.72.25.78
contact@alexandra-hypnose.fr
https://alexandra-hypnose.fr



Maxime Le Badézet (MLB Maçonnerie)

Riche d'une expérience d'une dizaine d'années dans une entreprise de maçonnerie et titulaire d'un Bac Pro, Maxime LE BADEZET a créé son entreprise (MLB maçonnerie) en mars 2020 à Kergonan. Il propose d'intervenir auprès de particuliers pour des projets neufs et rénovation : murs, dalles, garages, escaliers béton, etc. Il se déplace sur un rayon de 30 km autour de Languidic, d'où il est originaire.

o Contact -----
21 rue du Commerce – Kergonan
06.81.40.48.06 / mlb.maconnerie@hotmail.com



Christelle Jeanneau Mandataire immobilier)

Depuis juillet 2020, Christelle Jeanneau propose ses services de mandataire immobilier (Réseau IAD) sur le secteur de Languidic et alentours (+/- 30 KM). Elle effectue une estimation gratuite des biens et accompagne les clients dans leurs projets de la 1^{ère} visite jusqu'à la signature de l'acte chez le notaire.

Son expérience dans le bâtiment lui permet aussi de conseiller sur des projets

d'agencement d'un logement.

Mme Jeanneau est attentive à sécuriser l'ensemble du processus vente/achat jusqu'à la concrétisation de l'opération immobilière.

o Contact -----
06 27 84 21 47 - www.iadfrance.fr



Vote des subventions

Par délibération en date du 14 septembre 2020, le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations pour un montant total de 65 320,28 € : associations sportives et culturelles = 53 701 € soit 82,20 % du montant total (détail ci-dessous) ; associations loisirs, d'intérêt général, diverses et écoles = 11 619,28 € soit 17,80 %.



Associations sportives écoles :

A.S. Ecole Notre Dame des Fleurs	1 935 €
A.S. Collège Saint-Aubin	1 526 €
A.S. Scolaire Les Espoirs Jules Verne	446 €
USEP Ecole Georges Brassens	1 247 €

Total = 5 154 €

Associations culturelles :

Cercle Celtique Kerlenn Er Bleu	1 000 €
Eveil et Connaissance	1 000 €
Cercle Celtique Rahed Koed Er Blanoeh	1 000 €
Bagad Ar Lenn Glas Languedig	1 000 €
Ensemble Vocal et Instrumental	1 000 €
O.M.C.C.	10 500 €
Stiren Musique	200 €

Total = 15 700 €

LES ASSOS



Associations sportives :

Stiren Twirling	6 572 €
Athlétic Club Languidic	2 657 €
Stiren Arts et Mouvements	1 590 €
Stiren Karaté	1 660 €
Stiren Handball	2 994 €
Dojo Shin Languidic	1 381 €
Languidic Football Club	3240 €
A.S. Kergonan Football	1 747 €
Languidic Tennis Club	504 €
Vélo Club de Languidic	1 603 €
Basket Bro Baod	16 €
Stiren Karaté	1 590 €
Gymnastique Volontaire	1 278 €
A.S. Kergonan Gymnastique	2 045 €
Languidic Boxe	863 €
Défi Run	1 095 €
La Boule Kergonanais	880 €
Centre Equestre Ty Fulenn	2 722 €

Total = 32 847 €



Forum des associations

Le forum des associations s'est déroulé le samedi 5 septembre, à la salle Jo Huitel, avec la présence de 38 associations, représentant en grande partie le monde de la culture et des sports.

Pour cette 14^e édition, des changements ont dû avoir lieu, afin de respecter le protocole sanitaire dû à la pandémie du Covid-19 :

Pas d'animation en intérieur par les associations mais en extérieur, le port du masque était obligatoire, un sens unique de déplacement était prévu ainsi que le respect des distanciations.

Face à ces contraintes, L'EMA, l'école de musique et la médiathèque ont réagi en étant présents sur cette journée dans la salle elle-même. La médiathèque s'est d'ailleurs réjouie de rencontrer le public qui ne se déplaçait pas auparavant sur leur site le jour du forum.

Le public a répondu présent avec une affluence de 900 personnes sur la journée.

“ Le forum est une véritable vitrine ”

L'attente était forte de la part du public de pouvoir reprendre une activité après cinq mois d'interruption mais également de la part des responsables des associations ; le forum est en effet une véritable vitrine du monde associatif.

Vous pouvez retrouver la liste et les coordonnées des associations sur le site de la ville www.languidic.fr ou par téléphone au 02.97.65.19.19.



Le conseil municipal
retransmis en Facebook live

Le conseil municipal de novembre a été retransmis en direct via Facebook Live. 300 personnes ont suivi le conseil en direct. À ce jour, il a été vu 1300 fois.

Les prochains conseils municipaux pourront être retransmis de la même façon, si nous ne pouvons toujours pas accueillir de public sur la page @languidic.officiel

Election du conseil municipal des enfants

L'élection du conseil municipal des Enfants (CME) a eu lieu le 4 décembre dans les écoles de la commune.



Les enfants, en classe élémentaire du CM1, étaient appelés à voter pour une liste de 34 candidats pour élire 8 titulaires. L'élection du CME s'est déroulée à l'identique de celle des adultes : carte électorale, bulletin, isolement, liste électorale avec émargement, enfin le dépouillement. L'encadrement était assuré par les enseignants, des élus, Typhenn Dupuy, Erika du Prémorvan et la maire-adjointe Nadège Marette et le service jeunesse.

Le CME sera un lieu de réflexion, de discussion, de propositions et d'actions pour les jeunes élus. Ce conseil sera également un outil d'éducation à la citoyenneté. Le mandat d'un jeune conseiller est de 2 ans. L'installation des nouveaux élus est prévue pour le 17 décembre salle Jo Huitel, sur invitation uniquement. Nouveauté de cette élection : Ils recevront à cette occasion une écharpe tricolore.

Expression de l'opposition

Que voulons-nous pour notre commune ?

Cette question était au cœur de notre réflexion avant et pendant la campagne municipale, elle est toujours primordiale pour nous. Nous ne sommes pas seuls, l'ensemble de l'équipe de Languidic 2020 Osons l'Avenir continue de se réunir, nous sommes de plus en plus nombreux, et la confiance que nous ont transmis par leur voix 43,06 % des votants le 28 juin dernier est aussi le moteur de notre motivation. Merci à eux.

Nous faisons cependant le constat amer que l'abstention massive est en réalité, à Languidic et avec 50,63 %, la grande gagnante de ces élections ; notre commune est aujourd'hui pilotée par un Maire et une équipe hybride fabriquée pour le 2ème tour des municipales, jeu politique ayant eu le soutien d'élus Les Républicains, choisis par seulement 26,99 % des citoyens pouvant voter. Voici la preuve qu'il est grand temps de changer de mode de gouvernance de nos collectivités et que la parole des citoyens doit être au centre du débat.

Nous avons exprimé en juillet notre volonté de travailler avec l'équipe majoritaire pour ne pas être dans une opposition frontale et stérile, mais au contraire être constructifs et forces de proposition pour notre commune.

Des débats, il n'y en aura hélas visiblement pas, Monsieur le Maire nous ayant clairement indiqué en conseil municipal du 28 septembre 2020 que la parole de l'opposition n'avait aucune importance et que les grands sujets

n'étaient pas décidés en conseil mais bien dans son bureau.

Voici donc la vision de la démocratie que nous allons devoir affronter tout au long de ce mandat, une vision très verticale de la gouvernance de la commune, avec une pensée unique, ce qui est inquiétant.

Forts de ce constat, nous saurons néanmoins porter haut et fort la parole des personnes qui nous ont soutenus et fait confiance, et nous allons au cours de ce mandat mettre en place des actions concrètes pour aider les Languidiciens, valoriser nos commerces, renforcer les liens entre les habitants de notre commune et faire perdurer le respect de chacun.

Nous ferons également en sorte que vous soyez informés de façon transparente de toutes les décisions qui ont été prises par le conseil municipal, en insistant sur notre demande de diffusion en ligne de chaque conseil municipal. En somme, nous affirmerons notre volonté d'impliquer les citoyens dans toutes les grandes décisions, en gardant l'état d'esprit de la liste citoyenne que nous représentons. Pour échanger, débattre, émettre des propositions, confronter nos visions de l'avenir de la commune, rejoignez-nous !

Pour le groupe Osons l'Avenir, les élus : Véronique Ann, Eric Boulouard, Mélanie Pennaneac'h, Jérémy Simon, Stéphane Trottier, et Olga Valpergue de Masin.
Mail : elusosonslavenir.languidic@gmail.com
Facebook : @languidicosonslavenir2020

ÉTAT CIVIL

Nous communiquons uniquement les noms des personnes qui nous ont donné l'autorisation de parution.

LES MARIAGES

JUIN
27
Jonathan **DELPOUVE**
et Isaline **LE BRUN**



JUILLET
11
Hugues **DELBARRE**
et Clotilde **GOSSE**

18
Yoann **EVANNO**
et Isabelle **MAGUERESSE**

24
François **SAISON**
et Justine **BRAUN**

25
Nicolas **ALLAIN**
et Elodie **GALLARD**

AOÛT
06
Sébastien **LOMENECH**
et Mélina **PRÉVOT**

08
Adrien **BÉCHENNEC**
et Faustine **NEVÉ**

22
Claude **CAPDEVILLE**
et Françoise **LE ROUX**

DÉCEMBRE

26
Lowen **INVERNO GARNIEL**

JANVIER

03
Gwendal **IHUEL**
05
Maël **BLANCHET MÉLÉDO**

17
Kélio **DESCHOUWER**

20
Maggie **YVARD**

25
Kyllian **FRIGERE**

31
Dénissa **BRILLANT**

FÉVRIER

03
Tyano **LE VAGUERESSE**

MARS

09
Loan **COHONNER**

AVRIL

14
Iris **TELMAR**

15
Olivia **VIDALIE**

20
Natan **KILANI**

21
Augustin **GUILLO**

21
Maïwenn **CADUDAL**

27
Aleena **MATTENET PICARD**

27
Loéva **LE BARS**

28
Lizéa **LE FLOCH**

MAI

01
Malone **LESCOËT**

04
Léa **LAPORTE**

21
Elsa **BRÉGENT**

30
Owen **EVANO**

LES NAISSANCES

JUIN

04
Eden **LE SAËC**

05
Maïra **LE CAIGNEC**

09
Yumi **TAULEIGNE LE HEBEL**

11
Louna **LE NOUËN**

17
Léa **PENKERC'H**

JUILLET

02
Saïly **CASEACSCH**

03
Maëline **LE LOHER**

07
Matias **DU PRÉMORVAN**

20
Lou **JÉGO**

21
Lucas **LE BRECH**

30
Hina **BIRLENBACH**

AOÛT

05
Élia **GUYONVARCH**

08
Théa **VILLANUEVA**

10
Valentin **LE GAL**

17
Gabin **LAMOUR**

20
Timothée **MONTANGON**

21
Callie **PERCHOC**

23
Mathéo **COLAS**

29
Ayden **RAIMBAUD**



LES DÉCÈS

DÉCEMBRE 2019

- 05 Raymond **LE FAY**, 74 ans
- 16 Bernard **QUILLÉRÉ**, 95 ans
- 22 Albertine **LE CHENADEC** née LE CARRER, 81 ans
- 23 Joachim **KERZERHO**, 89 ans
- 25 Armand **EVANNO**, 96 ans

JANVIER 2020

- 02 Joséphine **TRÉHIN** née LE CAPITAINE, 88 ans
- 06 Jeannette **GOURDIEN** née AGENEAU, 73 ans
- 07 Joseph **LIDURIN**, 89 ans
- 08 Paulette **BAUDET** née LE DÉAUT, 73 ans
- 09 Fernand **LE BOURVELLEC**, 88 ans
- 19 Bernard **PHILIPPE**, 69 ans
- 15 Ferdinand **CAMENEN**, 76 ans
- 24 Patrick **ERRARD**, 59 ans

FÉVRIER 2020

- 06 Raymond **LE NÉZET**, 89 ans
- 09 Pierre **LE GUEN**, 88 ans
- 09 Micheline **LECOMTE** née LE RET, 83 ans
- 12 Bernard **NORJOUX**, 70 ans
- 24 Eugène **AUDIC**, 73 ans
- 25 André **ELLÉOUET**, 74 ans

MARS 2020

- 03 Maria **LE MOUËL** née LE CALVÉ, 97 ans
- 05 Antoinette **LE CHENADEC** née JACOB, 95 ans
- 13 Marie-Louise **GUEHENNEC** née COUGOULAT, 94 ans
- 15 René **FOUILLEN**, 83 ans
- 18 Jean-Pierre **FOUILLEN**, 72 ans
- 18 Brigitte **SIMON** née JACOB, 64 ans
- 23 Thérèse **GUYONVARCH** née BRUZAC, 91 ans
- 26 Constant **TRÉHIN**, 78 ans
- 27 Gaston **LE MENTEC**, 79 ans

AVRIL 2020

- 01 Marie-Thérèse **LE NINIVEN** née LE FRAPPER, 93 ans
- 01 Dylan **LE POSTEC**, 34 ans
- 11 Nicole **LE TONQUÈZE** née AVRY, 70 ans
- 12 Louis **ANNIC**, 86 ans
- 22 Jacqueline **PHILIPPE** née THIBAUT, 68 ans
- 26 Denise **PHILIPPE** née LE TEUFF, 93 ans
- 26 Bernadette **GUILLEMOTTE** née LE CARRER, 84 ans
- 28 Francette **DOUMERC** née CARRIERE, 90 ans
- 30 Marie-Louise **TREHIN** née LE DIMEET, 98 ans
- 30 Germaine **LE BIHAN** née LE ROUX, 91 ans

MAI 2020

- 03 Jean-François **LE GOFF**, 94 ans
- 19 Germaine **GUICHARD** née CORLAY, 93 ans
- 20 Colette **LE GUEN** née JANNOT, 76 ans
- 20 Henriette **LE ROUZIC** née LE VOUËDEC, 82 ans
- 24 Albert **PÉRESSE**, 93 ans
- 28 Bernard **EVANO**, 64 ans

JUIN 2020

- 12 Jean-Paul **BOURGOIS**, 73 ans
- 13 Mélanie **BELLEÇ** née LE DEVENDEC, 92 ans
- 23 Christine **LE POUËZARD** née LE TALLEC, 56 ans
- 24 André **CHINCHOLE**, 88 ans
- 27 Yannick **PENVERNE**, 59 ans
- 30 Jean **RUAUD**, 72 ans

JUILLET 2020

- 10 Louis **EVANNO**, 93 ans
- 14 Aline **LE PALLEC** née LE FAY, 71 ans

AOÛT 2020

- 12 Gérard **JÉGOUX**, 69 ans
- 26 Arnel **LE BOUËDEC**, 74 ans

Utilisation du nom de l'époux(se) après le mariage.

Après le mariage, il est possible de porter le nom de son mari ou de sa femme. On parle de "nom d'usage" dont l'utilisation est facultative et non automatique. Pouvant être inscrit sur les papiers d'identités en plus du nom de naissance, les époux qui font le choix d'utiliser un nom d'usage devront informer les administrations et organismes auprès desquels ils sont affiliés.

Le nom d'usage peut être inscrit de 2 façons différentes (exemple de M. DURAND et Mme MARTIN) :

- le nom de l'époux(se) seul : "DURAND" ou "MARTIN"
- un double nom composé du nom de naissance et du nom de l'époux(se) : "DURAND-MARTIN" ou "MARTIN-DURAND".

▷ INFOS PRATIQUE > MAIRIE

- OUVERTURE DE LA MAIRIE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
- PERMANENCES
(EN MAIRIE ET SUR RENDEZ-VOUS)

Monsieur le Maire
sur rendez-vous uniquement

Adjoints

Véronique Garido	sur rendez-vous suivant planning
Jean-Marc Tessier	Mercredi de 9h à 11h
Anne le Roux	Lundi de 18h à 19h
Christian Guégan	Vendredi de 10h30 à 11h30
Nadège Marette	Jeudi de 17h à 19h
Patrick Le Gal	Jeudi de 18h15 à 19h15
Sophie Evanno	Vendredi de 8h30 à 9h30
Jérôme Le Dréan	Lundi de 18h à 19h

[Languidic.official](http://www.languidic.fr)



2, rue de la mairie – 56440 LANGUIDIC
02.97.65.19.19
mairie@languidic.fr – www.languidic.fr